



Pour mieux comprendre la communication écrite et le bulletin de votre enfant à l'éducation préscolaire



*Service de l'enseignement
Commission scolaire des Affluents*





Ce document a pour objectif d'apporter des précisions quant au contenu de la communication écrite et à l'interprétation des résultats du bulletin de votre enfant.

Communication écrite :

Au plus tard le 15 octobre, vous recevrez une première communication écrite, autre que le bulletin, afin de vous informer de la façon dont votre enfant s'adapte à son nouveau milieu de vie tant sur le plan des apprentissages que du comportement. Bien entendu, si le titulaire de votre enfant le juge nécessaire, il pourrait communiquer avec vous avant cette date afin d'identifier ensemble des moyens de faciliter son entrée à la maternelle.

Bulletin

Le bulletin est un type de communication officielle prescrite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il présente une information concise et un portrait global de la progression de votre enfant dans le développement de ses compétences. Il contient les renseignements essentiels pour vous permettre de collaborer à la réussite de votre enfant.

Tout au long de l'année scolaire, des renseignements sur sa progression vers la maîtrise des compétences vous seront transmis à l'intérieur du bulletin de la 1^{re} et de la 2^e étape. Le bulletin de la 3^e étape que vous recevrez à la fin de l'année vous présentera le bilan des apprentissages faisant état du niveau de développement atteint pour chacune des compétences.

Voici l'échelle d'évaluation pour le développement des compétences en cours d'année (Bulletins étape1 et étape2) :

Échelle d'évaluation des compétences - Étapes 1 et 2

A	L'élève se développe très bien.
B	L'élève se développe adéquatement.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.





Si des renseignements supplémentaires au sujet du bulletin de votre enfant s'avéraient nécessaires, vous pourrez consulter son dossier d'apprentissage faisant état de ses forces, progrès et défis ou encore, communiquer avec son titulaire.

QUELQUES PRÉCISIONS CONCERNANT L'ÉCHELLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN COURS D'ANNÉE :

La majorité des élèves du préscolaire se développe adéquatement (B), ce qui signifie que l'enfant a occasionnellement besoin d'aide dans la réalisation de ses apprentissages. Il peut également se développer avec certaines difficultés (C). Même s'il a souvent besoin d'aide, cela demeure normal pour un enfant en apprentissage. Un élève qui se développe très bien (A) réussit au-delà de ce qui est attendu. Il a rarement besoin d'aide. Un élève qui se développe avec des difficultés importantes (D) se situe nettement en deçà de ce qui est attendu et a constamment besoin d'aide. Ces deux situations (A et D) sont exceptionnelles. Le degré d'acquisition des compétences est déterminé en fonction des attentes prévues à la fin de l'année.

Voici l'échelle d'évaluation pour le bilan des apprentissages à la fin de l'année (Bulletin étape 3) :

Échelle d'évaluation des compétences - Bilan étape 3	
A	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

QUELQUES PRÉCISIONS CONCERNANT L'ÉCHELLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES À LA FIN DE L'ANNÉE :

À la fin de l'année, l'évaluation permet de situer le niveau d'atteinte des compétences et de juger de l'autonomie de l'élève en action. L'élève qui répond aux attentes (B) du programme a une bonne maîtrise des stratégies et connaissances. Il nécessite un soutien occasionnel; cela demeure normal. L'élève qui répond partiellement aux attentes (C) du programme maîtrise avec difficulté les stratégies et connaissances. Il nécessite un soutien régulier. L'élève qui dépasse les attentes (A) du programme maîtrise les stratégies et connaissances au-delà de ce qui est attendu. Il est autonome et par conséquent a rarement besoin de soutien. L'élève qui ne répond pas aux attentes (D) du programme a peu ou pas de maîtrise des stratégies et connaissances. Il a besoin d'un soutien constant. Ces deux situations (A et D) sont exceptionnelles.







Les commentaires :

Au besoin, l'enseignante inscrit les commentaires dans l'espace prévu à cet effet, après chacune des compétences. Ces commentaires sont un complément d'information pouvant servir de pistes pour soutenir votre enfant.

L'apport du spécialiste dans le bulletin de votre enfant :

Un spécialiste enseigne à votre enfant soit en éducation physique et à la santé, soit en art. Il contribue au développement des compétences de votre enfant. Il fera donc part au titulaire de votre enfant de ses observations et appréciations en lien avec certaines compétences. C'est au titulaire que revient la responsabilité de porter le jugement sur l'état du développement de la compétence.

 **Pour mieux comprendre ce que vous retrouverez dans le bulletin de votre enfant...**

COMPETENCES (et libellé au bulletin)	ASPECT DU DEVELOPPEMENT GLOBAL CIBLE	CRITERES D'EVALUATION ET EXEMPLES DE MANIFESTATIONS	ATTENTES PREVUES AU BILAN DE FIN D'ANNEE
1. Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur (se développer sur le plan sensoriel et moteur)	Développement sensoriel et moteur 	<ul style="list-style-type: none"> • EXÉCUTION DE DIVERSES ACTIONS DE MOTRICITÉ GLOBALE ET DE MOTRICITÉ FINE : expérimente une diversité d'actions, fait de nouvelles expériences, porte attention aux réactions de son corps... • AJUSTEMENTS DE SES ACTIONS EN FONCTION DE L'ENVIRONNEMENT : coordonne ses mouvements en motricité globale et fine, descend un pied après l'autre, enchaîne des mouvements simples, lance, grimpe, court, lace ses souliers, découpe, reproduit des formes, utilise du matériel avec une intention explicite ... • RECONNAISSANCE D'ÉLÉMENTS FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE (SANTÉ ET SÉCURITÉ) : prend de bonnes postures, est capable de se détendre, connaît de bonnes habitudes de vie, respecte les règles de sécurité ... 	L'enfant placé dans des situations de classe variées comportant des défis réels selon un degré d'efficacité correspondant à la tâche et à son propre développement a un répertoire d'action plus vaste. L'aisance acquise dans ses gestes et ses mouvements le prépare aux apprentissages qui exigent plus de coordination et de dextérité. Il adapte des actions à son environnement physique et humain et se conforme aux règles de sécurité.
2. Affirmer sa personnalité (développer sa personnalité)	Développement affectif 	<ul style="list-style-type: none"> • UTILISATION DE MOYENS APPROPRIÉS POUR RÉPONDRE À SES BESOINS : exprime ses besoins, demande de l'aide... • EXPRESSION DE SES GOÛTS, DE SES INTÉRÊTS, DE SES IDÉES, DE SES SENTIMENTS ET DE SES ÉMOTIONS D'UNE FAÇON PERTINENTE : dessine ce qu'il ressent, donne son appréciation, identifie ses goûts ... • MANIFESTATION DE SON AUTONOMIE À TRAVERS LES JEUX, LES ACTIVITÉS, LES PROJETS ET LA VIE QUOTIDIENNE DE LA CLASSE : s'organise, prend des responsabilités, respecte la routine, prend des initiatives ... • MANIFESTATIONS DIVERSES DE SÉCURITÉ AFFECTIVE : prend conscience de ses forces et limites, fait valoir ses idées, manifeste de l'assurance ... 	L'enfant a une meilleure connaissance de lui-même et il est capable de se faire connaître comme personne et de reconnaître ce qui le distingue des autres. Il fait valoir ses idées, les explicite et pose des actions autonomes et responsables. L'enfant apprécie mieux ses forces et commence à composer avec ses limites.
3. Interagir de façon harmonieuse avec les autres (entrer en relation avec les autres)	Développement social 	<ul style="list-style-type: none"> • MANIFESTATION DE GESTES D'OUVERTURE AUX AUTRES : s'intéresse aux autres, entre en contact, respecte les autres... • PARTICIPATION À LA VIE DE GROUPE : écoute les autres, propose des idées... • RESPECT DES RÈGLES DE VIE DU GROUPE • APPLICATION DE LA DÉMARCHÉ DE RÉOLUTION DE CONFLITS AVEC DE L'AIDE : s'exerce à appliquer une démarche de résolution de conflits, reconnaît le conflit, raconte les faits, écoute, cherche une solution... • IMPLICATION PERSONNELLE AVEC LES AUTRES : collabore avec les autres, partage, propose son aide, coopère dans une activité ou un projet... 	L'enfant est capable de vivre avec les autres d'une façon harmonieuse. Il apprécie les différences individuelles. Il communique avec différentes personnes et s'engage activement dans le groupe. Il peut partager, proposer son aide et encourager les autres.
4. Communiquer en utilisant les ressources de la langue (communiquer oralement)	Développement langagier 	<ul style="list-style-type: none"> • INTÉRÊT POUR LA COMMUNICATION : s'intéresse à la communication orale, engage la conversation, écoute, maintient le contact, s'intéresse à la lecture et l'écriture, s'intéresse aux histoires, reconnaît quelques lettres ... • MANIFESTATION DE COMPRÉHENSION DE MESSAGE : démontre sa compréhension d'un message, exécute une consigne, tient compte de l'information, comprend les symboles informatiques, associe un son à une lettre... • PRODUCTION DE MESSAGE : utilise un vocabulaire approprié, respecte le sujet, prononce clairement, organise ses idées, joue avec les mots, joue avec les sons ... 	L'enfant réagit de manière positive aux activités qui mettent en cause ses habiletés langagières notamment dans les domaines de la lecture et de l'écriture. L'enfant est capable de s'exprimer et de s'expliquer pour être bien compris par les autres enfants et les adultes. Il sait écouter une question ou une consigne et peut y répondre adéquatement. Il est initié aux différentes formes et fonctions du langage et les adapte à diverses situations de communication.
5. Construire sa compréhension du monde (se familiariser avec son environnement)	Développement cognitif 	<ul style="list-style-type: none"> • MANIFESTATION D'INTÉRÊT, DE CURIOSITÉ ET DE DÉSIR D'APPRENDRE : pose des questions, fait des liens avec son quotidien... • EXPÉRIMENTATION DE DIFFÉRENTS MOYENS D'EXERCER SA PENSÉE : fait des découvertes, observe, manipule, anticipe, vérifie, associe des idées... • UTILISATION DE L'INFORMATION PERTINENTE À LA RÉALISATION D'UN APPRENTISSAGE : utilise les outils, le matériel et les stratégies appropriés pour réaliser un apprentissage, cherche, sélectionne de l'information, utilise l'ordinateur... • DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ ET DES STRATÉGIES UTILISÉES DANS LA RÉALISATION D'UN APPRENTISSAGE : raconte ses découvertes... 	L'enfant connaît le plaisir d'apprendre. Il utilise quelques éléments de base des différents domaines d'apprentissage que sont les arts, l'univers social, la mathématique, la science et la technologie. Il est curieux et sait faire appel à ses connaissances et à sa pensée créatrice dans ses jeux et dans la réalisation de projets. Il partage ses découvertes.
6. Mener à terme une activité ou un projet (mener à terme des projets et des activités)	Développement méthodologique 	<ul style="list-style-type: none"> • ENGAGEMENT DANS UNE ACTIVITÉ OU UN PROJET : parle de ce qu'il connaît, anticipe sa démarche, manifeste son intérêt, pose des questions... • UTILISATION DES RESSOURCES DANS LA RÉALISATION D'UNE ACTIVITÉ OU D'UN PROJET : fait appel à sa créativité, cherche de l'information... • PERSÉVÉRANCE DANS L'EXÉCUTION DE L'ACTIVITÉ OU DU PROJET : tient compte du temps, termine l'activité, maintient son attention... • DESCRIPTION DES STRATÉGIES UTILISÉES DANS L'EXÉCUTION DE L'ACTIVITÉ OU DU PROJET : décrit sa démarche, partage les solutions... • APPRÉCIATION DES APPRENTISSAGES FAITS ET DES DIFFICULTÉS ÉPROUVÉES : dit s'il est fier du résultat, parle des difficultés rencontrées, nomme une problématique, parle de ses préférences... • EXPRESSION DE SA SATISFACTION D'AVOIR RÉALISÉ L'ACTIVITÉ OU LE PROJET : présente sa production, explique ce qu'il a appris, parle des stratégies et des ressources utilisées... 	L'enfant réalise des projets personnels, d'équipe ou de groupe à sa mesure. Lorsqu'il s'engage dans une activité ou un projet, il réutilise ses connaissances antérieures pour le planifier. Il entrevoit les principales étapes du projet. Il développe ainsi des capacités et des habiletés qui serviront d'appuis à d'autres apprentissages. Il peut décrire la démarche à utiliser. À la fin de l'activité ou du projet, il peut faire état des connaissances qu'il a acquises.